

Document annexe – Informations sur les possibilités de financement

Nos formations sont ouvertes à toute personne résidant en France ou l'étranger pouvant bénéficier des aides financières françaises, quels que soient son parcours professionnel, sa situation géographique ou son statut.

Financements selon votre statut

◆ Salariés (CDI, CDD, intérim, temps partiel, etc.)

OPCO (Opérateurs de Compétences) : Prise en charge partielle ou totale selon le **plan de développement des compétences** établi avec votre employeur.

Plan de développement des compétences : Peut être mobilisé directement par votre entreprise.

◆ Demandeurs d'emploi

France Travail (ex Pôle Emploi) : Financement possible via l'**Aide Individuelle à la Formation (AIF)** ou dans le cadre d'une convention avec notre organisme.

Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) : Pour les personnes licenciées pour motif économique.

Conseils régionaux / Départements / Collectivités locales : Dispositifs d'aide à la formation variables selon votre **lieu de résidence** et votre **situation personnelle**.

Nous vous recommandons de vous rapprocher de l'organisme public de votre région (France Travail, Conseil régional, Mission locale, etc.) pour connaître les aides disponibles localement.

◆ Indépendants, auto-entrepreneurs et professions libérales

FIFPL : Pour les professions libérales (avec un code APE éligible).

AGEFICE : Pour les dirigeants non-salariés (commerçants, prestataires, etc.).

FAFCEA : Pour les artisans enregistrés à la chambre des métiers.

◆ Agents de la fonction publique

Fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière : Formation éligible dans le cadre du **plan de formation** de votre administration.

Aides spécifiques et complémentaires

◆ Personnes en situation de handicap

Cap Emploi : Accompagnement spécialisé pour l'insertion et la reconversion des personnes en situation de handicap.

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : Possibilité de mobiliser des aides spécifiques (transport, matériel, accompagnement, etc.).

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accessibilité. Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions envisager ensemble les aménagements nécessaires à votre accueil et à votre parcours.

◆ Autres aides

CAF : Aides ponctuelles dans le cadre de dispositifs d'insertion ou pour les parents isolés (à vérifier selon les départements).

Bourses régionales ou nationales : Certaines régions proposent des aides à la formation sous conditions de ressources ou de statut.

Étapes pour accéder à un rendez-vous personnalisé

Téléchargez et remplissez le questionnaire d'évaluation de votre situation (disponible sur notre site ou sur demande).

Envoyez-le à notre équipe par e-mail.

Vous recevrez ensuite une proposition de **rendez-vous individuel gratuit (20 minutes)** pour faire le point sur :

votre projet professionnel

les modalités de formation

les possibilités de financement selon votre profil

 **Conseil important** : Les possibilités de financement varient selon votre statut, votre lieu de résidence, et les dispositifs en vigueur. **N'hésitez pas à contacter les organismes de votre région (France Travail, Région, CAF, Cap Emploi, etc.) pour obtenir des informations complémentaires.**